

SAISON SPORTIVE MATCH RACING 2016 – 2017

Mise à jour du 20 septembre 2017

Editorial

Plus que quelques mois avant la Cup ! Evolution du support, des règles : tout y est pour avoir un fantastique spectacle à nouveau. Le décor sera aussi exceptionnel ! Avis aux amateurs...

Le Team Groupama de Franck Cammas s'entraîne tous azimuts sur les bateaux volants, et nous espérons que la sortie du bateau courant janvier leur donnera des ailes pour la Louis Vuitton Cup !

Le team France jeune, pour la Youth America's Cup est en pleine préparation, nous leur souhaitons bon vent. Savourez pleinement cette formidable expérience, dont on parlera encore dans quelques années !

La saison 2016 a été intense sur nos bassins, et le Championnat de France a été particulièrement disputé dans des conditions compliquées ! Félicitations à Cédric Château et son équipe pour leur magnifique victoire face à l'équipe de Victor Migraine.

Côté international, un grand bravo à Anne Claire Le Berre, Alice Ponsart et Mathilde Géron pour leur seconde place lors du Championnat du Monde à Sheboygan, USA. Chez nos jeunes, c'est l'équipage de Robin Follin qui s'est illustré lors du Championnat du Monde Jeune en Nouvelle Calédonie en s'octroyant le Bronze lors de la petite finale les opposants aux locaux de Cyril Fortin. Pour le circuit Open, c'est Yann Guichard et son team Spindrift qui se sont classés à la 6^{ème} place du Championnat. Belle performance pour une 1^{ère} année sur le World Tour.

Au niveau Européen, les équipages jeunes continuent de nous impressionner avec la 4^{ème} place du Team Rhimbault au Danemark lors du Championnat d'Europe Open. A noter également, la 5^{ème} place de Victor Migraine et son team, lors du Championnat d'Europe jeunes en Italie.

Côté évènement, les Internationaux de France ont franchi le cap du support, puisque nous avons pu voir évoluer l'ensemble des régates sur un catamaran de 28 pieds, ex Clairefontaine.

Bon vent pour la saison 2016 / 2017 ! Nous espérons vous voir nombreux sur les plans d'eau. Faites-nous remonter vos idées pour développer notre activité !

Claire Leroy – Ponsot,
Présidente de la Commission Nationale Match Racing

Classements Mondiaux World Sailing au 24 août 2016
Ranking list World Sailing au 19/10/2016 - Masculins

FFVoile	Prénom et nom	Rang WS	Points
1	Mesnil Maxime	16	7392
2	Follin Robin	18	7305
3	Guichard Yann	31	6195
4	Migraine Victor	43	5576
5	Quiroga Pierre	60	4730
6	Taine Emmanuel	94	3846
7	Chatonnier Lucas	96	3805
8	Fortin Cyril	99	3732
9	Capon Charles	104	3627
10	Médinger Paul	109	3528

Ranking list World Sailing au 19/10/2016 - Féminines

FFVoile	Prénom et nom	Rang WS	Points
1	Le Berre Anne - Claire	4	6629
2	Courtois Pauline	5	6374
3	Leroy Claire	42	1216
4	Urrutti Hélène	45	1105
5	Scheiwiller Lucie	49	921
6	Bonafous Elodie	52	826
7	Michon Pernelle	81	427
8	Fontaine Morgane	84	418
9	Blandin Cassandre	104	250
10	Poret Jennifer	112	192

Règlement du Championnat de France de Match-Racing Open

1- Organisation :

Le Championnat de France de Match Racing Open sera organisé du 22 au 26 mars 2017, sous l'autorité de l'APCC Voile Sportive. Il se déroulera à Pornichet. Cette épreuve décerne le titre de « Champion de France de Match Racing Open – 2017 ». Cette Compétition sera courue sur des J80.

2- Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Open est ouvert :

- Aux 3 barreurs français disponibles et candidats invités par la Commission Nationale Match Racing. Les demandes d'invitation doivent parvenir à la Commission Nationale Match Racing avant le 1er mars 2017, à l'adresse : habitable@ffvoile.fr
- Aux 3 premiers barreurs sélectionnables de chaque bassin.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 12 barreurs, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreurs de son choix.

Les Championnats de bassin Atlantique, Manche et Méditerranée sont organisés par les coordonnateurs de bassin avec les Clubs, Comités Départementaux de Voile ou Liges. Les règlements des Championnats de bassin sont en annexe du présent règlement.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective est donc ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

3- Inscription :

→ Aux épreuves de sélection et finales de bassin :

Les barreurs s'inscrivent directement auprès des organisateurs des épreuves de sélection, et du coordonnateur de bassin, dont les coordonnées figurent dans les annexes.

→ Au Championnat de France de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés par bassin devront être envoyés au plus tard **10 jours** après la fin de l'épreuve donnant la qualification.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés aussi vite que possible, et en tout état de cause, **10 jours** avant le début de l'épreuve.

Dossier à envoyer à :

APCC Voile Sportive Pornichet
Yacht Club – Port de Plaisance - 44380 Pornichet
Tél : 09 53 358 88 51 – 02 49 70 00 61

Contacts : Christophe Guéna christophe@apcc-voilesportive.com
Jean Pierre Cordonnier cordonnierjp@gmail.com
Site Internet : <http://www.apccvoilesportive.com>

Et comprenant les documents suivants :

- la fiche d'inscription dûment complétée
- le chèque de frais de constitution de dossier de : 430 €
(à l'ordre de la Ligue de Voile de Normandie)
- le chèque de garantie de participation de : 380 €
(à l'ordre de la FFVoile) *
- le chèque de caution matériel de : Tel que défini dans l'avis de course

*** Lors des finales de bassin (avant le début de la compétition) les barreurs souhaitant, en cas de sélection, participer au Championnat de France, devront déposer un chèque de caution de participation d'un montant de 380 €.**

4- Equipage :

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves. Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France de Match Racing Open, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire.

4.3 – Pour les équipages dont l'ensemble des équipiers est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1996), le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer un équipier supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

Tous les équipiers posséderont la licence FFVoile 2017, le barreur devra, de plus, fournir à l'organisateur son N° d'identification World Sailing.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

5- Règles Applicables :

Le Championnat de France de Match Racing Open est régi par :

- les règles World Sailing,
- les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement et les règlements des championnats de bassin,
- les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la réglementation 20 World Sailing « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

PALMARES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016

Anneville sur Seine et Bédanne

Du 7 au 10 avril 2016

1 ^{er}	CHATEAU Cédric	CV St Aubin Lès Elbeuf
2 ^{ème}	MIGRAINE Victor	SR du Havre
3 ^{ème}	MESNIL Maxime	YC Cherbourg
4 ^{ème}	LE GUELLEC Quentin	SNP du Havre
5 ^{ème}	CAPON Charles	SNO Nantes
6 ^{ème}	COURTOIS Pauline	CV St Aubin Lès Elbeuf
7 ^{ème}	TAINÉ Emmanuel	AMRA Antibes
8 ^{ème}	MEDINGER Paul	APCC Voile Sportive Pornichet
9 ^{ème}	FEYDIT Hugo	CN La Tremblade
10 ^{ème}	ESCURAT Sylvain	SR Rochelaises

Règlement du Championnat de Bassin Méditerranée 2016 – 2017 :

1. Organisation :

Les épreuves du championnat du Bassin Méditerranée de Match Racing sont organisées par les clubs des ligues Languedoc - Roussillon, Alpes – Provence - Côte d'Azur,

Ce championnat est qualificatif pour le Championnat de France de Match Racing open 2017.

La coordination du championnat est assurée par :

Philippe Gomez (Antibes) philippe.gomez@ffvoile.fr
Philippe MOURNIAC (Antibes) philippe.mourniac@ffvoile.fr

2. Fonctionnement :

PHASE 1 : ROUNDS ROBIN SELECTIFS :

Les épreuves sont programmées sur le bassin Méditerranée, aux lieux et dates définis ci-dessous (possibilité d'épreuves supplémentaires). Les places sur chaque épreuve sont limitées (nombre de bateaux disponibles x2) et un minimum de 4 inscrits devront être présents pour la validation de l'épreuve.

Les barreaux peuvent participer à tous les épreuves dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'une des épreuves, les barreaux se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale (cf. tableau joint).

Pour intégrer le classement général par points de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux épreuves, mais les vainqueurs (français) de chaque épreuve sont invités directement à la finale de bassin.

En cas d'annulation d'une épreuve, l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 4 barreaux sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, l'épreuve sera annulée.

Les barreaux seront sélectionnés à la finale de bassin selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses **deux meilleures épreuves**.

Attribution des points sur les Rounds Robin :

NOMBRE DE PARTICIPANTS	10	9	8	7	6	5	4
CLASSEMENT 1	10,00	9,94	9,87	9,77	9,65	9,47	9,21
2	8,95	8,77	8,55	8,27	7,89	7,37	6,58
3	7,89	7,60	7,24	6,77	6,14	5,26	3,95
4	6,84	6,43	5,92	5,26	4,39	3,16	1,32
5	5,79	5,26	4,61	3,76	2,63	1,05	
6	4,74	4,09	3,29	2,26	0,88		
7	3,68	2,92	1,97	0,75			
8	2,63	1,75	0,66				
9	1,58	0,58					
10	0,53						

PHASE 2 : FINALE DE BASSIN (10 équipages) :

Les vainqueurs d'épreuves sélectives sont sélectionnés

Les barreurs de la phase 1, qui auront obtenu le plus grand nombre de points, seront sélectionnés à la finale de bassin.

En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque épreuve acquise pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur de l'épreuve courue ayant eu le plus grand nombre de participants,
3. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors de la dernière épreuve courue par chacun des barreaux, que ces barreaux se soient rencontrés ou non.

Deux « wild cards » (invitations) seront proposées aux barreaux choisis par les responsables du bassin Méditerranée pour compléter la liste des équipages **En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreaux suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables de bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreaux de leur choix.**

En cas d'annulation de la finale de bassin, l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreaux permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreaux du bassin Méditerranée pour la participation au Championnat de France se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreaux seront sélectionnés pour participer au Championnat de France de Voile de Match Racing promotion Open.

En cas de désistement de barreur sélectionné au Championnat de France Senior 2017, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France promotion de Match Racing Open.

3. Inscription :

Les organisateurs d'épreuves du bassin Méditerranée invitent les barreaux à s'inscrire le plus tôt possible sur les épreuves. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du Championnat de bassin.

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant les dates limites d'inscription.

Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs. A l'issue de chaque phase, les barreaux sélectionnés s'engagent à participer aux phases suivantes, y compris au Championnat de France 2017.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

1. Aux barreaux de la Ligue dans laquelle l'épreuve a lieu,
2. Aux barreaux du bassin Méditerranée,
3. Aux barreaux extérieurs au bassin mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au Championnat de France.

A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

4. Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France 2017.

5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France 2017.

4. CALENDRIER :

DATE	EPREUVES	GRADE	CLUB	LIEU
Phase 1				
22 et 23 octobre 2016	Sélective n° 2 / Chpt Méd	4	SN Sète	Sète
3 et 4 décembre 2016	Sélective n° 3 / Chpt Méd	4	AMRA Antibes	Antibes
7 et 8 janvier 2017	Sélective n° 4 / Chpt Méd	4	AMRA Antibes	Antibes
28 et 29 janvier 2017	Sélective Méditerranée	4	SN Sète	Sète
Phase 2 - Finale de bassin				
11 et 12 mars 2017	Finale Chpt de Méditerranée	4	AMRA Antibes	Antibes

Les lieux des phases 1 et 2 peuvent varier mais les dates restent valables.

Règlement du Championnat de bassin Atlantique 2016 – 2017 :

1. Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Atlantique sont organisées par les clubs des Ligues de Bretagne, des Pays de La Loire, et de la nouvelle Aquitaine avec le concours technique de l'APCC Voile Sportive et de L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, de la Société des Régates Rochelaises, du Cercle de la Voile d'Arcachon.

Le règlement du Championnat de Bassin Atlantique 2016/17 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2017 disponible sur le site FF Voile.

La coordination du Championnat de bassin Atlantique est assurée par :

Thierry POIREY : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr

Marc REINE : marc.reine@wanadoo.fr

2. Fonctionnement :

PHASE 1 : ROUNDS ROBIN SELECTIFS :

Cinq (5) Rounds Robin sont programmés sur le bassin Atlantique, aux lieux et dates définis ci-dessous. Les places sur chaque Round Robin sont limitées. Un maximum de 12 (APCC et ENVSN), de 10 (La Rochelle) et 8 (Arcachon). Un minimum de 4 inscrits devront être présents pour la validation du Round Robin.

Les barreaux peuvent participer à tous les Rounds Robin dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'un des Rounds Robin, les barreaux se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale sur le Round Robin (cf. tableau joint). Pour intégrer le classement général de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux (2) Rounds Robin.

En cas d'annulation d'un round robin sélectif, l'organisateur fera tout son possible pour le reporter.

Un minimum d'inscription de 4 barreaux sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, le Round Robin sera annulé.

Les barreaux seront sélectionnés à la phase 2 (finale de bassin) selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses deux meilleurs Rounds Robin.

Attribution des points sur les Rounds Robin :

Nb Equipage	12 équipages	11 équipages	10 équipages	9 équipages	8 équipages	7 équipages	6 équipages	5 équipages	4 équipages
1 ^{er}	10,00	9,96	9,91	9,86	9,78	9,69	9,57	9,39	9,13
2 ^{ème}	9,13	9,01	8,87	8,70	8,48	8,20	7,83	7,31	6,52
3 ^{ème}	8,26	8,06	7,83	7,54	7,17	6,71	6,09	5,22	3,91
4 ^{ème}	7,39	7,11	6,78	6,38	5,87	5,22	4,35	3,13	1,30
5 ^{ème}	6,52	6,17	5,74	5,22	4,57	3,73	2,61	1,04	
6 ^{ème}	5,65	5,22	4,70	4,06	3,26	2,24	0,87		
7 ^{ème}	4,78	4,27	3,65	2,90	1,96	0,75			
8 ^{ème}	3,91	3,32	2,61	1,74	0,65				
9 ^{ème}	3,04	2,37	1,57	0,58					
10 ^{ème}	2,17	1,42	0,52						
11 ^{ème}	1,30	0,47							
12 ^{ème}	0,43								

PHASE 2 : FINALE DE BASSIN ATLANTIQUE (8 équipages)

Les 7 premiers barreurs de la phase 1 qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnés à la finale de bassin Atlantique.

Au plus tard le matin du jour de la confirmation d'inscription de la finale de bassin, tous les candidats postulant à la participation au Championnat de France Match Racing 2017, devront fournir un chèque de caution de participation au Championnat de France Match Racing, d'un montant de **380€**.

En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque Round Robin acquis pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur du Round Robin couru ayant eu le plus grand nombre de participants. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors du dernier Round Robin couru par chacun des barreaux, que ces barreaux se soient rencontrés ou non.

Une « wild card » (invitation) sera proposée aux barreaux choisis par les responsables du bassin Atlantique pour compléter la liste des équipages à 8. En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreaux suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables du bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreaux de leur choix.

En cas d'annulation de la finale de bassin l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreaux permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreaux du bassin Atlantique pour la participation au Championnat de France se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreaux seront sélectionnés pour participer au Championnat de France de Voile de Match Racing Open. En cas de désistement de barreur sélectionné au Championnat de France Senior 2017, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

3- Inscription :

Les organisateurs d'épreuves du bassin Atlantique invitent les barreaux à s'inscrire le plus tôt possible sur les Rounds Robin. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du Championnat de bassin. Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant des dates limites d'inscription.

Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs. A l'issue de chaque phase, les barreaux sélectionnés s'engagent à participer aux phases suivantes, y compris au Championnat de France 2017.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

1. Aux barreaux de la Ligue dans laquelle le Round Robin a lieu,
2. Aux barreaux du bassin Atlantique,
3. Aux barreaux extérieurs au bassin Atlantique mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au Championnat de France. A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

4- Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France 2017.

5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France 2017.

6. Calendrier des Sélectives Atlantique Saison 2016 – 2017 :

Round Robin N° 1

DATES & GRADE: 26 – 27 novembre 2016 – Grade 4 (ISAF)

TYPE DE BATEAUX : Bateaux J80

CLUB ORGANISATEUR : APCC Voile Sportive – Port de Plaisance CIDEX 1 - 44380 Pornichet

Tel : 02 40 15 48 32 - Fax : 02 40 15 48 31 - Site internet : www.apcc-voilesportive.com

CONTACT: Christophe GUENA – Tél : 06 60 67 15 99 - E-mail: christophe@apcc-voilesportive.com

Round Robin N° 2

DATES & GRADE: 14 – 15 janvier 2017 - Grade 4 (ISAF)

TYPE DE BATEAUX : Bateaux First Class 7.5

CLUB ORGANISATEUR : ENVSN – BEG -ROHU – 56510 St Pierre Quiberon - Tél: 02 97 30 30 40 -

Fax : 02 97 30 42 61 - Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

CONTACT: Thierry POIREY –Tél: 06 08 17 78 18 - E-mail: thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr

Round Robin N° 3

DATES & GRADE : 04 -05 février 2017 - Grade 4 (ISAF) / **report aux 11 et 12 février 2017**

TYPE DE BATEAUX : Bénéteau 25

CLUB ORGANISATEUR : Société des Régates Rochelaises – Môle Central des Minimes

17000 La Rochelle - Tél : 05 46 44 62 44 - Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

CONTACTS : Marc REINE - Tel : 06 31 85 92 31 - E-mail: marc.reine@ffvoile.fr

Jean Claude BARRE – Tel : 06 88 37 05 21 - E-mail : barre.jean.claude@orange.fr

Round Robin N° 4

DATES & GRADE : 18 - 19 février 2017 - Grade 4 (ISAF)

TYPE DE BATEAUX : **A confirmer**

CLUB ORGANISATEUR: Société des Régates Rochelaises – Môle Central des Minimes

17000 La Rochelle - Tél : 05 46 44 62 44 - Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

CONTACTS : Marc REINE - Tel : 06 31 85 92 31 - E-mail: marc.reine@ffvoile.fr

Jean Claude BARRE – Tel : 06 88 37 05 21 - E-mail : barre.jean.claude@orange.fr

Round Robin N° 5

DATES & GRADE : 04 – 05 mars 2017 Grade 4 (ISAF)

TYPE DE BATEAUX : Bateaux OPEN 5,70

CLUB ORGANISATEUR : Cercle de la voile Arcachon - Quai de Goslar - 33120 Arcachon

CONTACTS : Club CVA - Tél: 05 56 83 05 92 – E-mail: contact@voile-arcachon.org

Eric LIMOUZIN – Tel: 05 56 83 05 92 - E-mail : e.limouzin@wanadoo.fr

Finale du Bassin Atlantique :

DATES & GRADE : 11 -12 mars 2017 - Grade 4 (ISAF)

TYPE DE BATEAUX : Bateaux J70

CLUB ORGANISATEUR : Société des Régates Rochelaises – Môle Central des Minimes

17000 La Rochelle - Tél : 05 46 44 62 44 - Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

CONTACTS : Marc REINE - Tel : 06 31 85 92 31 - E-mail: marc.reine@ffvoile.fr

Jean Claude BARRE – Tel : 06 88 37 05 21 - E-mail : barre.jean.claude@orange.fr

Programme de Zone Ligue Nouvelle Aquitaine :

Organisation d'entraînements et compétitions sur une journée avec un minimum de deux bateaux, la première journée peut-être en flotte ou en entraînement au match race.

VASSIVIERE

DATES: 10 – 11 septembre 2016

TYPE DE BATEAUX : Bateaux Micro de propriétaires

CLUB ORGANISATEUR : Club Nautique de Vassivière - Port Crozat

Les Sagnes - 87470 Peyrat-le-Château – Tél / 05 55 33 37 15

CONTACT : Président : Régis DUPERIER

Email : regis.duperrier@orange.fr ou cnavassiviere@wanadoo.fr

BORDEAUX

DATES: 5 – 6 novembre 2016

TYPE DE BATEAUX : Bateaux Class 8

CLUB ORGANISATEUR : Marin de la Lune

CONTACT : Romain BAGGIO - Tel 06 63 91 94 18 – Email : romain.baggio@a92b.com

ROYAN

DATES : 11 - 12 novembre 2016

TYPE DE BATEAUX : Bateaux J80

CLUB ORGANISATEUR : Société des Régates Royan - Promenade Pierre Dugua de Mons

Port de plaisance - 17200 ROYAN

Tél 05.46.05.44.13 : regates.royan@wanadoo.fr / www.regatesderoyan.com

CONTACT : Marc LAGORD Tel : 06 83 14 46 95 - E- mail : marclagord@yahoo.fr

SAINT JEAN DE LUZ

DATES: 12 – 13 novembre 2016 (**à confirmer**)

TYPE DE BATEAUX : Bateaux Open 570

CLUB ORGANISATEUR : Yacht Club Basque – Socoa - 64500 Saint-Jean-de-Luz

Tél: 05 59 47 18 31 - Site <http://www.ycbasque.org>

CONTACT : Laura Mariette tel : 06.80.45.60.97 mail : lauramariette1@gmail.com

Eric Dulier : Tél 06 62 82 34 74

Règlement du Championnat de Bassin Manche 2016 – 2017 :

1 - Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Manche sont organisées par les clubs de la Ligue de Normandie. Le règlement du Championnat de Bassin Manche 2017 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing Open 2017.

La coordination du Championnat de bassin Manche est assurée par :

Laurent Brégeon cdvh22@wanadoo.fr
 Cédric Chateau cedchateau@gmail.com
 Sophie Faguet sophiefaguet@gmail.com

2 – Fonctionnement :

Le Championnat de Bassin Manche 2016 - 2017 se déroule selon les phases de sélections successives suivantes :

- Sélectives de bassin (Le Havre, Saint Aubin-lès-Elbeuf, Deauville)
- Finale de bassin (Le Havre).

En cas d'annulation d'une des sélectives, les responsables de bassin et l'organisateur de ladite sélective proposeront, dans la mesure du possible, une date et un lieu de report. Si aucune solution de report n'est trouvée, les responsables de bassin devront alors sélectionner le (ou les) barreur(s) pour la phase suivante.

3 – Sélectives de Bassin :

Les barreurs peuvent participer à toutes les sélectives de bassin dans la limite des possibilités d'invitation des organisateurs. Les sélectives de bassin qualifient les deux premiers barreurs à la finale de bassin Manche. Si des barreurs se désistent à l'issue des sélectives de bassin, les suivants au classement de l'épreuve seront sélectionnés. Si un barreur est sélectionné sur plusieurs sélectives de bassin, il sera qualifié par la première épreuve qualificative sur laquelle il se sera sélectionné.

Sélectives	Nombre de bateaux	Nombre de barreurs invités	Nombre de barreurs sélectionnés
Le Havre – SRH 26 - 27 Novembre	6 - J80	8	2 premiers barreurs
Anneville Ambourville – CVAS 21 - 22 janvier	6 - FC 7.5	8	2 premiers barreurs
Deauville (report à Anneville) 4 - 5 février	6 – FC 7.5	6	2 premiers barreurs

4 - Finale de Bassin :

La finale de bassin Manche (10 barreaux) est ouverte aux deux premiers équipages sélectionnés lors de chaque sélective de bassin. Quatre invitations seront attribuées par les coordinateurs de bassin. A l'issue de cette finale de bassin, les 3 premiers barreaux de la finale de bassin seront qualifiés pour participer au Championnat de France de Match Racing Open 2017.

Finale de bassin	Nombre de bateaux	Nombre de barreaux invités	Nombre de barreaux sélectionnés
Le Havre – SRH 25 – 26 février	8 – J80	10	6 barreaux issus des sélectives de bassin 4 barreaux invités (coordination de bassin)

Au plus tard le matin du jour de la confirmation d'inscription de la finale de bassin, tous les candidats postulant à la participation au Championnat de France Match Racing 2017, devront fournir un chèque de caution de participation au Championnat de France Match Racing, d'un montant de 380€.

5 - Inscriptions :

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course avec les dates limites d'inscription. A l'issue de chaque phase, les barreaux doivent confirmer leur accord de participation aux phases suivantes par écrit (e-mail). Les frais d'inscription seront exigés et encaissés pour rendre l'inscription définitive et éviter les désistements tardifs.

6 - Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France de Match Racing Open 2017.

7 - Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France de Match Racing Open 2017.

8 - Calendrier :

Sélectives de Bassin :

Le Havre – Contact : srh@lesregates.com

- 26 et 27 novembre 2016 - J80

Société des Régates du Havre – Quai Eric Tabarly

Boulevard Clémenceau – 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 42 41 21 – Fax : 02 35 43 50 76 – Site internet : <http://www.lesregates.com/>

Anneville – Ambourville / Plan d'eau du Manoir Brésil – Contact : asso@cvas.fr

- 21 et 22 janvier 2017 – FC 7.5 (*annulée*)

CV Anneville sur Seine - 653 Route du Marais Brésil – 76480 Anneville Ambourville

Tél : 02 35 37 57 00 - 06 85 52 08 13 – Site Internet : <http://cailliotpocvas.wix.com/cvas-voile>

Anneville – Ambourville / Plan d'eau du Manoir Brésil – Contact : asso@cvas.fr

- 4 et 5 février 2017 – J80

CV Anneville sur Seine - 653 Route du Marais Brésil – 76480 Anneville Ambourville

Tél : 02 35 37 57 00 - 06 85 52 08 13 – Site Internet : <http://cailliotpocvas.wix.com/cvas-voile>

Finale de bassin :

Le Havre – Contact : srh@lesregates.com

- 25 et 26 février 2017 - J80

Société des Régates du Havre – Quai Eric Tabarly

Boulevard Clémenceau – 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 42 41 21 – Fax : 02 35 43 50 76 – Site internet : <http://www.lesregates.com/>

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE ESPOIRS DE MATCH RACING



1 - Organisation :

Le Championnat de France de Voile Espoirs de Match Racing sera organisé du 16 au 19 Novembre 2017 par l'Association Match Racing Antibes. Cette compétition sera courue sur des First Class 7.5.

2 - Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Espoirs est ouvert à 10 barreaux :

- A un (1) barreaux français disponible et candidat invité par la Commission Nationale Match Racing,

Les demandes d'invitation devront être envoyées à la Commission Nationale Match Racing avant le 1er novembre 2017 à l'adresse : habitable@ffvoile.fr

- Aux barreaux sélectionnables de chaque bassin :
 - . aux 3 premiers barreaux sélectionnés sur la sélective Manche / Mer du Nord
 - . aux 3 premiers barreaux sélectionnés sur la sélective Atlantique,
 - . aux 3 premiers barreaux sélectionnés sur la sélective Méditerranée.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 10 barreaux, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreaux de son choix, ou de réduire le nombre de barreaux invités.

Lorsque l'organisateur du Championnat de France Espoirs Match Racing est en mesure de réunir une flotte de 8 bateaux et que les sélectives à ce championnat de France ou le nombre d'invitations le justifient, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'ouvrir ce championnat de France à 12 barreaux, en augmentant à trois (3) le nombre d'invitations.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective doit donc être ouverte à des barreaux non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

3 - Inscription :

→ Aux épreuves de Sélection :

Les barreaux doivent s'inscrire directement auprès de chaque organisateur.

→ Au Championnat de France Espoir de Match Racing 2017 :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur qualification à l'AMRA Antibes.

Le dossier d'inscription des barreurs invités par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés au plus tard 10 jours après la confirmation d'invitation à l'AMRA Antibes.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Espoirs de Match Racing 2017 :

- la fiche d'inscription dûment complétée

- le chèque de frais de constitution de dossier de : 330 €

- le chèque de garantie de participation de : 380 €
(à l'ordre de la FFVoile) *

- le chèque de caution matériel de : Pour montant (Cf. avis de course)
tel que défini dans l'avis de course

Dossier à envoyer à :

Association Match Racing Antibes (AMRA) - Quai Eric Tabarly – Port Vauban - 06600 Antibes

E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr

Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr

4 - Equipage :

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves. Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Espoirs de Match Racing, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

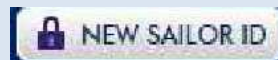
4.3 – Pour les équipages dont l'ensemble des équipiers est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1996), le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer un équipier supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

Tout(e) équipier(e) devra être né(e) après le 31 décembre 1991 et posséder la licence FFVoile 2017. Le barreur devra présenter à l'organisateur son numéro d'identification World Sailing.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

Pour obtenir un N° d'identification World Sailing, consultez le site World Sailing :

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>



Dans la page ainsi obtenue, cliquer sur le pictogramme : (en haut à droite)

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est régi par :

- les règles World Sailing, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 World Sailing « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

6 - Calendrier des épreuves sélectives :

Méditerranée : 16 et 17 septembre 2017 – First Class 7.5

Association Match Racing Antibes (AMRA) - Quai Eric Tabarly – Port Vauban - 06600 Antibes

E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr

Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr

Manche / Mer du Nord : 30 septembre et 1er octobre 2017 – First Class 7.5

Ligue de Voile de Normandie / Plan d'eau : Port de Plaisance du Havre CNP

76600 Le Havre – Tél : 02 35 21 38 88 – 02 35 21 95 96 - Fax : 02 35 43 20 81

Site internet : <http://www.voilenormandie.fr>

Contact : Cédric Chateau – Tél : 06 63 02 67 29 – Mail : cedchateau@gmail.com

Atlantique : 7 et 8 octobre 2017 - First Class 7.5

Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques - Le Beg Rohu

56510 St Pierre Quiberon - Tél: 02 97 30 30 40

Fax : 02 97 30 42 61 - Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

Contact : Thierry Poirey –Tel: 06 08 17 78 18 - E-mail: thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MATCH RACING FEMININ

1 – Organisation :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin sera organisé du 24 au 26 novembre 2017 par l'Association Match Racing Antibes (AMRA) Cette compétition sera courue sur First Class 7.5.

2 – Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin est réservé :

- aux équipages français exclusivement féminins, invités par la Commission Nationale Match Racing en accord avec le club organisateur. Les demandes d'invitation devront être envoyées au club organisateur et en copie au Département Habitable de la FFVoile (habitable@ffvoile.fr), au plus tard le 15 septembre 2017.

3 – Inscription :

→ Au Championnat de France de Match Racing Féminin 2017 :

Les dossiers d'inscription des équipages invités devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur confirmation d'invitation à l'AMRA Antibes.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Match Racing Féminin :

- fiche d'inscription dûment complétée
- chèque de garantie de participation (caution d'engagement) : **250 € par équipage**
- chèque de constitution de dossier (inscription sur place) : **280 € par équipage**
- le chèque de caution matériel **Montant cf avis de course**

Dossier à envoyer à :

Association Match Racing Antibes (AMRA) - Quai Eric Tabarly – Port Vauban - 06600 Antibes

E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr

Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr

4 - Equipage :

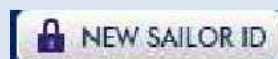
1.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans l'avis de course de l'épreuve.

1.2 – Le poids moyen maximum d'une équipière, pour le Championnat de France de Match Racing Féminin, est fixé à 68 kg.

Une barreuse sélectionnée ne pourra être remplacée que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'une barreuse sélectionnée, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner une barreuse remplaçante.

Pour obtenir un N° d'identification World Sailing, consultez le site World Sailing :

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>



Dans la page ainsi obtenue, cliquer sur le pictogramme : (en haut à droite)

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin est régi par :

- les règles World Sailing, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 World Sailing « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

AUTRES EPREUVES DE MATCH RACING 2017

EPREUVES DE GRADE 1 OU 2

Internationaux de France de Match Racing Championnat de France Elite de Match Racing Masculin (Grade 2) – Catamaran COD25

Du 2 au 7 Août 2017

APCC Voile Sportive – Contact : Christophe Guéna
Port de Plaisance Cidex 1 - 44380 Pornichet - Tél : 09 53 35 88 51 – Fax : 02 40 15 48 31
E-mail : christophe@apcc-voilesportive.com
Site internet : <http://www.apccvoilesportive.com>



Rappel : Le titre de champion de France pourra être attribué aux équipages étrangers participant à ce Championnat de France.

EPREUVES DE GRADE 3 ET 4

Antibes Cup Internationale Mixte – Trophée Lionell Van Der Houwen n° 1 (Grade 3) – First Class 7.5

Du 24 au 26 février 2017

Association Match Racing Antibes (AMRA)
Quai Eric Tabarly – Port Vauban – 06600 Antibes – E-mail : contact@matchraceantibes.fr
Contacts : Philippe Gomez philippe.gomez@ffvoile.fr Philippe Mourniac p.mourniac@orange.fr
E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Antibes Cup Internationale Mixte – Trophée Lionell Van Der Houwen n° 2 (Grade 3) – First Class 7.5

Du 13 et 15 octobre 2017

Association Match Racing Antibes (AMRA)
Quai Eric Tabarly – Port Vauban – 06600 Antibes – E-mail : contact@matchraceantibes.fr
Contacts : Philippe Gomez philippe.gomez@ffvoile.fr Philippe Mourniac p.mourniac@orange.fr
E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

EPREUVES FEMININES DE GRADE 1, 2 ET 3

Antibes Cup Internationale Féminine (Grade 3) – First Class 7.5

Du 7 au 8 Octobre 2017

Association Match Racing Antibes (AMRA)

Quai Eric Tabarly – Port Vauban – 06600 Antibes – E-mail : contact@matchraceantibes.fr

Contacts : Philippe Gomez philippe.gomez@ffvoile.fr Philippe Mourniac p.mourniac@orange.fr

E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

EPREUVES UNIVERSITAIRES :

Championnat de France de Match Racing Universitaire :

Sélectives :

Atlantique :

- **La Rochelle** (SRR) / 25 – 26 mars 2017 – First Class 8
Contact : Jean-Mars Spagnol jmospagno@univ-lr.fr

Méditerranée :

- **Antibes** (AMRA) / 1er et 2 avril 2017 – First Class 7.5
Contact : contact@matchraceantibes.fr

Championnat de France MR Universitaire 2017 :

Du 9 au 11 juin 2017 - Antibes

Organisateur : **AMRA** - Association Match Racing Antibes

Quai Eric Tabarly – Port Vauban – 06600 Antibes – E-mail : contact@matchraceantibes.fr

Contacts : Philippe Gomez philippe.gomez@ffvoile.fr Philippe Mourniac p.mourniac@orange.fr

E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Lien direct pour suivre toute la pratique universitaire : <http://www.sport-u.com/>

COMMENT CONTACTER LES RESPONSABLES DU MATCH RACING A LA FFVOILE ?

Département Habitable de la FFVoile : habitable@ffvoile.fr

Claire Leroy : claire.leroy.mr@gmail.com

Marc Bouvet marc.bouvet@ffvoile.fr

Site internet de la FFVoile :

Toutes les informations fédérales sont accessibles sur le site de la FFVoile : www.ffvoile.fr